

## LA RENTREE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal se sont réunis vendredi dernier, sous la présidence du maire Jeannot Schnell. Après l'approbation du compte rendu de la dernière séance, les élus ont traité les points suivants.

Le compte de gestion pour l'exercice 2002 a été adopté et les résultats de ce budget seront affectés à l'exercice 2003.

M. Wickert, de la DDE de Saverne a présenté les particularités de l'ATESAT (Aide Technique fournie par l'Etat aux communes et à l'intercommunalité) qui remplacera l'ATGC (Aide technique à la gestion communale) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les différentes options que la commune souhaite retenir seront définies lors de la prochaine séance.

Les travaux de réfection de la rue St Michel ayant été légèrement plus chers que prévus, un transfert de crédit de 816,36 € a été voté.

Un avis favorable a été émis en ce qui concerne le P.L.U. de la commune voisine de Saint Jean.

Après avoir présenté le nouvel ouvrier communal, M. Frédéric Kleitz, le maire informa les conseillers sur les différents points suivants :

Suite à la construction sans autorisation d'un mur non conforme au règlement du P.O.S., un procès verbal a été dressé et transmis à M. le Procureur de la République de Saverne.

Les différents rapports du syndicat d'eau potable ainsi que du syndicat d'ordures ménagères sont consultables en mairie.

Une nouvelle institutrice, Mme Patricia Frottier, prendra ses fonctions à l'école primaire, en remplacement de M. Kocher.

Les travaux de terrassement de l'aire de jeux au terrain Frohnberg sont terminés ; Les grilles, mains courantes et aménagements paysagés seront réalisés dans les semaines à venir.

Une réunion du bureau de la Communauté des Communes de la Région de Saverne aura lieu à Ernolsheim le mardi 14 octobre à 18 heures.